

LICENCE ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

PARCOURS-TYPE ECONOMIE ET SOCIETE – 3^{EME} ANNEE

- **Titre du cours** : Droit international économique
- **Programme** : L3, parcours « Economie et société »
- **Crédits ECTS** : 4
- **Langue d'enseignement** : Français
- **Modalité pédagogique** : Présentiel
- **Total heures** : 45 heures
- **Heures CM** : 30 heures
- **Heures TD** : 10 séances (15 heures)
- **Heures de travail personnel par étudiant** : sensiblement autant que les heures de cours réalisés en séance (donc une trentaine)
- **Responsable de la formation** : Jean-Marc THEVENIN
- **Responsable du cours** : M. Olivier BLIN
- **Chargé de TD** : Mme Pauline LECLERCQ

DESCRIPTION

- **Présentation :**

Comprendre les différentes dimensions et le fonctionnement général du cadre juridique du commerce international, à travers ses acteurs, son contenu et la résolution des litiges qu'il connaît.

- **Lien avec le programme :**

Ce cours est le premier à aborder, dans le cadre du parcours de la licence AES, la dimension internationale de notre environnement juridique ; en cela, il constitue toute à la fois une originalité et une complémentarité avec les autres cours à dimension interne. Il offre aussi l'occasion de relier droit et économie sur bien des aspects.

- **Objectifs d'apprentissage :**

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de mener une procédure prud'homale

- maîtriser le rôle respectif des acteurs économiques internationaux ;
- maîtriser le contenu du droit international économique en constante évolution ;
- maîtriser les techniques de résolution des litiges commerciaux.

- **Compétences transverses :**

Ce cours prépare à certaines compétences transverses attendues au niveau licence :

- capacité à avoir un esprit critique ;
- aptitude à raisonner de manière claire et rigoureuse ;
- maîtriser les différents exercices juridiques (dissertation, commentaire de texte, commentaire d'arrêt, cas pratique).
 - **International** : Oui, par son intitulé même !
 - **Responsabilité sociale et environnementale** : Oui, elle est appréhendée à travers une présentation générale comportant des cas précis, envisagée en séance mais aussi dans un document spécifique.

- **Prérequis :**

Maîtrise de la langue française et du vocabulaire juridique de base

- **Contenu, organisation :**

Le Droit international économique est étudié -après une introduction générale-, à travers ses acteurs, son contenu et ses modalités de résolution des litiges.

De nombreux documents, reprenant les thèmes du cours (afin que les étudiants disposent d'un support) mais permettant aussi d'aller plus loin en enrichissant leur culture générale et de mieux saisir l'actualité, sont mis à disposition dans l'espace dédié au cours sur Moodle.

- **Modalités d'évaluation :**

Contrôle continu à travers les séances de TD et contrôle terminal en fin de semestre (ratio 50/50). L'examen terminal est un écrit d'1 heure 30.

- **Bibliographie :**

H. Ascensio, *Droit international économique*, PUF, Coll. Thémis Droit, Paris, 2^{ème} édition, 2020.

D. Carreau, P. Juillard, R. Bismuth et A. Hamann, *Droit international économique*, Dalloz, Paris, 6^{ème} édition, 2017.

H. Ghérari, *Droit international des échanges*, Larcier, Bruxelles, 2018.

G. Giraudeau (ss dir.), *La réforme des institutions économiques internationales face à la globalisation*, Mare et Martin, Paris, 2015.

J.-M. Jacquet (ss dir.), *Droit du commerce international*, Dalloz, coll. Précis, Paris, 4^{ème} édition, 2021.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.